



UNIMARKETING

SONDAGE **La Voix de l'Est**

RAPPORT

Dossiers municipaux dans la Ville de Bromont

20 novembre 2007



Table des matières

1. MÉTHODOLOGIE	3
2. TRANSFERT À LA MRC DE BROME-MISSISQUOI	4
3. BROMONT DEVRAIT-ELLE CONSULTER LA POPULATION?	5
4. LA MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS DEVRAIT-ELLE RENDRE LE RÉFÉRENDUM OBLIGATOIRE?	6
5. LA TAXE FONCIÈRE.....	7
6. SATISFACTION À L'ÉGARD DE LA MAIRESSE DE BROMONT.....	8



UNIMARKETING

1. Méthodologie

Ce sondage UniMarketing-La Voix de l'Est a été réalisé du 17 au 19 novembre 2007 par voie d'entrevues téléphoniques auprès de la population de la Ville de Bromont.

L'échantillon a été tiré aléatoirement parmi les échanges téléphoniques de la population à l'étude et les répondants ont été sélectionnés de façon aléatoire parmi les personnes de 18 ans et plus au sein des ménages contactés.

Les données d'ensemble ont été pondérées sur la base du recensement de 2006 en fonction du sexe et de l'âge des répondants, de façon à rendre les résultats conformes à la situation générale de la population de la Ville de Bromont.

Les résultats d'ensemble (pour un échantillon de 500 complétés) sous-tendent une marge d'erreur échantillonnale maximale de $\pm 4,4 \%$ et ce, 19 fois sur 20 (niveau de confiance de 95 %). La marge d'erreur augmente lorsque les résultats sont fractionnés en sous-groupes.



2. Transfert à la MRC de Brome-Missisquoi

- Six Bromontois sur dix se disent en accord avec le projet de transfert de la Ville de Bromont à la MRC Brome-Missisquoi, contre seulement 13 % qui y sont opposés et 27 % de répondants indécis. Ce niveau relativement élevé suggère que ces personnes auront besoin de plus d'informations sur ce dossier avant de se faire une idée ferme.
- On retrouve une majorité de répondants favorables au projet dans tous les sous-groupes sociodémographiques (sexe, âge, scolarité, propriétaire/locataire). Ce sont les plus jeunes (18 à 34 ans) et les plus âgés (65 ans et plus) qui se montrent les plus enthousiastes face au projet de transfert.
- Un autre sondage réalisé au début du mois à Granby avait montré un niveau d'appui de 46 % pour l'option du transfert. Chez les répondants de cette ville, l'appui à la démarche de Bromont est inversement proportionnel à l'âge des répondants : plus les Granbyens sont âgés et moins ils sont favorables à cette idée. Le niveau d'appui au projet passe de 62 % chez les jeunes de 18 à 24 ans à 30 % chez les 65 ans et plus.

Transfert de la Ville de Bromont à la MRC de Brome-Missisquoi

Transfert de Bromont à la MRC de Brome-Missisquoi	BROMONT	GRANBY
Oui	60%	46%
Non	13%	37%
NSP / NRP	27%	17%



UNIMARKETING

Q 1. : Êtes-vous d'accord ou en désaccord pour que la Ville de Bromont quitte la MRC de la Haute-Yamaska pour faire désormais partie de la MRC de Brome-Missisquoi ?



3. Bromont devrait-elle consulter la population?

- La population de Bromont privilégie la consultation à une décision unilatérale de la Ville pour procéder à un éventuel transfert. Cependant, les Bromontois sont partagés sur le caractère obligatoire ou facultatif d'une telle consultation : 47 % des répondants optent pour un référendum obligatoire contre 44 % qui pensent que la Ville devrait consulter uniquement si un nombre significatif de citoyens le réclament.
- Seulement 8 % des répondants veulent que la Ville procède au transfert vers la MRC de Brome-Missisquoi sans consulter au préalable la population et seulement 1 % sont indécis sur la question de la consultation.
- Les répondants qui sont d'accord avec le projet de transfert optent majoritairement pour la consultation facultative, alors que ceux qui sont opposés choisissent massivement la consultation obligatoire. Les indécis sont majoritairement pour le référendum obligatoire, ce qui tend à prouver qu'il s'agit de personnes désirant recevoir plus d'informations pour éclairer leur réflexion.

Consultation de la population

Transfert de MRC avec ou sans consultation de la population	BROMONT
La Ville devrait obligatoirement consulter la population par référendum	47%
La Ville devrait consulter la population seulement si un nombre significatif de citoyens le réclament	44%
La Ville devrait procéder au transfert sans consulter	8%
NSP / NRP	1%



UNIMARKETING

Q 2. : Parmi les options suivantes, de quelle façon souhaiteriez-vous que la Ville de Bromont agisse avant de prendre toute décision finale concernant un éventuel transfert vers la MRC de Brome-Missisquoi ?



4. La ministre des Affaires municipales et des Régions devrait-elle rendre le référendum obligatoire?

- Une majorité de Bromontois considèrent que la Ministre des Affaires municipales et des Régions, Mme Nathalie Normandeau, qui a reçu la requête de la Ville et qui a le pouvoir d'autoriser le transfert, devrait obliger la Ville de Bromont à tenir un référendum sur la question.
- Les répondants qui sont en désaccord avec le projet sont presque unanimes sur l'obligation du référendum alors que les partisans du transfert sont divisés presque 50-50 sur la décision de la Ministre Normandeau.

La ministre des Affaires municipales et des Régions devrait-elle rendre le référendum obligatoire?

Référendum obligatoire	BROMONT
Oui	55%
Non	42%
NSP / NRP	3%



UNIMARKETING

Q 3. : La Ministre des Affaires municipales et des Régions, Mme Nathalie Normandeau, devrait-elle obliger la Ville de Bromont à consulter la population par référendum avant d'autoriser le transfert à la MRC de Brome-Missisquoi?



5. La taxe foncière

- La quasi-totalité des Bromontois veulent que la Ville abaisse suffisamment le niveau actuel de la taxe foncière (1,12 \$ / 100 \$) pour compenser la hausse vertigineuse de l'évaluation municipale (31 % au cours des trois dernières années). Tous les sous-groupes sociodémographiques sont favorables à cette baisse.

Taxe foncière

Abaissement de la taxe foncière	BROMONT
Oui	93%
Non	3%
NSP / NRP	4%



UNIMARKETING

Q 4. : La Ville de Bromont devrait-elle abaisser le taux de la taxe foncière suffisamment pour compenser la hausse de l'évaluation municipale et ainsi geler le compte de taxes actuel?



6. Satisfaction à l'égard de la mairesse de Bromont

- La mairesse de Bromont, Mme Pauline Quinlan, obtient un niveau de satisfaction important de 76 %, à mi-chemin de son 3^e mandat. Son niveau de satisfaction se rapproche grandement du pourcentage de votes (73 %) qu'elle a recueilli lors de l'élection de novembre 2005.
- Le quart (26 %) des répondants se déclarent « très satisfaits » du travail de la mairesse (76 % de satisfaits au total) contre seulement 3 % de « pas du tout » satisfait (18 % d'insatisfaits au total).
- La satisfaction à l'égard du travail de la mairesse est élevée dans tous les sous-groupes. On constate que son niveau de satisfaction grimpe à 85 % chez les répondants en accord avec le transfert de MRC et baisse à 59 % chez les opposants (même si les satisfaits restent tout de même majoritaires).

Satisfaction à l'égard de la mairesse de Bromont

Satisfaction à l'égard de la mairesse de Bromont	BROMONT
Très satisfait	26%
Assez satisfait	50%
Satisfait	76%
Peu satisfait	15%
Pas du tout satisfait	3%
Insatisfait	18%
NSP / NRP	6%



UNIMARKETING

Q 5. : Êtes-vous très, assez, peu ou pas du tout satisfait du travail de Mme Pauline Quinlan comme mairesse de la Ville de Bromont depuis sa réélection en novembre 2005?